

**Sujet** :barbier georges demande : port cavalaire

**Date** :Sun, 2 Dec 2018 14:07:46 +0100

**De** :georges barbier

Chère Madame,

Je viens vers vous conformément à l'avis d'enquête publique prescrit par arrêté de Monsieur le Préfet du Var du 12 octobre dernier concernant l'extension portuaire et le redéploiement des infrastructures portuaires présentées par la Commune de Cavalaire-sur-Mer.

Je suis un plaisancier depuis ma plus tendre jeunesse ayant eu depuis 1962 un bateau amarré à l'époque contre l'ancienne digue, puis je suis devenu amodiataire dans l'ex port privé dès sa construction en 1971 place 481.

Je suis un navigateur normal, marin et aimant la mer, et j'ai vu et admiré de beaux ports (douche, salle de bains gratuites en inox, salle de bains avec salle chauffée toute l'année de plus de 8 m2, des ports végétalisés, des bornes et prises de quai inox brossés, des capitaineries ouvertes jour et nuit et une surveillance du même acabit répondant 24/24 à la VHF même dans des coins perdus... et puis de moins beaux.

Je suis conscient que ce port mérite quelques améliorations évidentes.

Dans le cadre de cette enquête, je me permets de vous écrire pour vous soumettre un certain nombre de réflexions et au préalable vous ferai quelques constats.

Vous m'excuserez par avance d'être long mais ce projet même malgré mon âge, mérite qu'on s'y penche sérieusement !

CONSTATS :

1 - nul ne peut ignorer aujourd'hui qu'un projet quel qu'il soit, ne peut s'abstenir de mettre en avant et tenir compte d'une harmonie d'ensemble, d'un projet pour piétons, d'un projet pour que le beau se substitue à l'éternité pour des êtres humains !

Faire un très grand port, immense port sans barrière végétale ne semble pas répondre à ces exigences de notre époque : j'y reviendrai.

2 - Personne ne peut ignorer que la plaisance d'aujourd'hui n'est pas celle d'hier et que celle de demain aura bien changé. En effet, de moins en moins de particuliers se tournent vers la plaisance, très coûteuse, à l'achat mais aussi l'entretien sans compter qu'il sera de plus en plus difficile de trouver des intervenants sauf à augmenter le coût (j'en sais quelque chose puisque je fais tout par moi-même)

Aujourd'hui, les achats à titre privé se portent sur de petites unités souvent inférieures à 12 mètres, pour les plus grands se positionner souvent en dehors de la France, les grosses unités étant acquises par des sociétés ou par des loueurs, et battant pavillon étranger.

A n'en voir leur publicité, ils (les loueurs) ne font que croître en nombre et souvent bien loin d'ici pour des raisons soit fiscales soit en vertu de la demande.

Nos actuels plaisanciers privés se tournent donc inmanquablement vers la location : je mets la clef et je rends la clef ; et je suis tranquille !!! Et ce pour un coût 10 à 100 fois moins cher que le prix d'un navire amorti...sur 30 ans à y ajouter les frais d'entretien, gardiennage, et location place. Sans compter l'attrait de la mobilité d'une location ici, là ou ailleurs dans le monde, comparé à un navire dans un port fixe ! Nos jeunes voyagent, c'est la tendance, il faut en tenir compte.

Or dans ce projet, je n'ai pas vu, sauf erreur d'étude, sérieuse sur cette toponymie de la plaisance et des tendances de nos plaisanciers. Cela me semblerait évident d'en tenir compte sur des investissements qui se prétendent sur 30 ans.

3 - Un autre constat qui m'a frappé est l'ignorance des protagonistes d'un projet portuaire alors que Cavalaire s'appelle CAVALAIRE-SUR-MER ! Et je dis bien SUR MER. Avec des plaisanciers qui naviguent...

Or lors de la première réunion publique, le 8 juin 2016, par le plus haut Magistrat de la ville, il a été indiqué que les plaisanciers étaient riches : ils pourront payer, répondant ainsi à une question d'une personne dans l'auditoire sur le financement pharaonique du projet.

Quant à moi, je déplore totalement ce genre de pensée qui ne reflète absolument pas la réalité : il suffit d'aller voir les facteurs de cette économie :

Questionner les shipchangers de Cavalaire : ils vivent sur l'accastillage

Observer l'état et la longueur majoritaire des navires.

Questionner les marins du port privé, ils diront exactement la réalité économique.

Et enfin observer tant la fréquence d'utilisation des navires que la population : des familles modestes qui veulent rêver sur leur bateau ;

J'ai pu constater l'absence totale de concertation avec les Plaisanciers alors que c'est leur port. Il faudrait que certains aillent voir comment s'est passée la concertation sur la digue de Bormes les Mimosas.

4 - Un dernier « PETIT » constat : est-ce que c'est la fin qui justifie les moyens ou les moyens qui justifient la fin ?

Il est facile de donner une enveloppe financière à un promoteur, ce dernier fera dans cette enveloppe tout et à n'importe quel coût ! Or avant de définir l'enveloppe, on définit les besoins POUR les plaisanciers, pour LEUR port, pour LEUR service. J'ai bien peur que cette règle n'ait pas été respectée, au simple motif du mépris évident par manque de concertation, envers les plaisanciers et poursuivre d'autres objectifs non liés au Port !

5 - il a été constaté que certains plaisanciers avaient renoncé à conserver leur bateau pour soit le vendre ailleurs soit l'apporter à la destruction comme me l'a rapporté un responsable de chantier naval. La réaction est possible et compréhensible face à un tel changement. Cela signifie que des places se sont, libérées. J'y reviendrai plus loin pour ce qui est du quai Marc Pajot.

Ces constats faits, je vais passer à mes observations dans l'ordre du titre de l'enquête publique.

#### A - ENVIRONNEMENT

- A/ Comme je le disais ci-dessus, l'environnement est fondamental, pour l'accueil, la beauté, et offrir un regard apaisé ; Rien n'est moins beau qu'un port immense avec ses mats ou bateaux moteurs alignés. Nous en connaissons tous et j'avoue que ceux plus récents (15ans...) que j'ai pu connaître étaient et sont d'une facture recherchée, sans grands frais.
- Or il est prévu de détruire totalement ou partiellement le quai Marc Pajot. Cette idée va à l'encontre de ma réflexion et du courant actuel.
- Ce quai est d'une largeur exceptionnelle. Transformé en promenade piétonne, en verdure, il ne pourrait que rendre le port plus attirant et varié dans ses couleurs ;
- Quel parking voulons-nous ? d'une grande surface ? Cela ne va-t-il pas au surplus à l'encontre d'une présentation prometteuse du projet lors du CM du 28 juin 2017 dans sa résolution 79/2017 ? sic... « convivial création d'espaces verts cheminements piétons bords de quais... » ? J'y reviendrai
- Le quai Marc Pajot est unique et a la vertu d'exister : le détruire totalement ou même partiellement reviendrait à ne plus pouvoir revenir en arrière et retirer une chance environnementale qui n'a jamais été étudiée POUR les cavallais, mais surtout les touristes terriens car ce sont eux qui font et feront vivre encore Cavalaire !!! Ne l'oublions pas.
- Le conserver pourrait amener à le transformer en une VASTE promenade sans obstacle pour les piétons pouvant marcher au minimum à quatre de front et se croiser au même nombre sans se gêner ! Fleuri de ci de là, il offrirait de loin et au surplus de près une atmosphère de paisibilité. Cette atmosphère rend heureux et beau les gens. Le beau rend beau !!
- Imaginer donc la photo aérienne de ce nouveau port : on l'imagine déjà par la maquette en 2 D sur papier. Une horreur ! Et preuve d'une vision à long terme : détruire est plus facile !
- Sans compter, et c'est un point important : a-t-on fait des études de sol de ce quai ? A-t-on fait ou su ce qui à l'époque y avait été « enterré » ? A ce sujet d'ailleurs, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) dans sa Garantie N° 2017-001680, relève ce fait avec bien d'autres au point 4.3.

- Et IL EST UNIQUE en région PACA, voire même sauf erreur en Méditerranée cote France. On détruirait ainsi un espace splendide, d'une chance exceptionnelle dans son existence. Attention DANGER !

- Juste pour information : ce quai a été financé l'époque par DES plaisanciers !!!

Il faut savoir que la suppression de ce quai était voulue par l'idée de créer autant de places qu'actuellement, mais en plus pour créer surtout quelques places pour de grosses unités, et une passe unique. La fin justifie les moyens ! Et peu importe tous les avantages perdus et qui ne seront jamais retrouvés (cités ci-dessus) et tous les inconvénients pour l'éternité. La beauté est sacrifiée au nom de l'éternité encore une fois ! Aucune raison, sereine et compréhensible, n'est apportée à ce choix !!!

- B/ Cheminement piéton : outre ce que je viens de dire sur la suppression du Quai Marc Pajot et ses conséquences, je trouve le projet peu novateur pour les piétons.

- D'abord, je ne partage pas l'introduction (l'argumentaire des raisons) à la suppression de la rampe de mise à l'eau par le fait qu'elle coupe deux ports. C'est faux, il suffit de voir les piétons cheminer et vont facilement au-delà sans problème ; simplement, c'est qu'après le rondpoint Revest, il n'y a plus rien !

- La raison est aussi toute autre : aujourd'hui, le cheminement piéton se fait le long d'une espèce de grande surface allongée où restaurants se côtoient sans discontinuité et contre un bord de quai. La largeur est d'environ 3 mètres encombrés d'obstacles. Voire moins lorsqu'il y a des panneaux et autres machines à glace etc...

- Comment voulez-vous dans ces conditions qu'un cheminement piéton soit pour LES piétons ?

- Mais dans le futur, rien n'est changé à cela. On aura toujours cette barrière, promenade peu large, qui freinera le piéton et le dissuadera de poursuivre son chemin. Allez vous croiser sur ce quai : c'est absolument dissuasif d'y promener ses enfants voire des adultes, par manque total de charme.

- Or, une promenade large, accueillante pour ses bords de quai pour 1000 places de ports et 10000 touristes quotidiens serait bien venue et plus agréable pour Cavalaire.

- Mais pour rester sur les piétons : le projet impose un cheminement piéton derrière la zone de carénage, ainsi la contournant. Mais qui donc va aller derrière une zone de carénage grillagée, au cul de bateaux haut sur l'eau, dans des endroits plus sombres, moins fréquentés ? Qui au surplus va surveiller ces angles dits morts ?

- Ce cheminement piéton est mal pensé, peu ouvert à la marche, à la promenade paisible et sans obstacle, attrayante et belle !

- Je constate encore que dans la présentation de la même résolution du CM précité, il était indiqué clairement « bords de quais agrandis... »sic dixit ! Vœux pieux !

Outre cet aspect environnemental, il y a celui peu étudié qui consisterait à imaginer que le projet n'aboutisse pas à sa fin, et par conséquent, ses études hydrauliques et autres, faites pour un projet total, ne seraient alors plus adaptées à cette reculade.

J'attire l'attention sur ce fait qui n'est évidemment pas étudié

ni envisagé ; Il aura certainement un impact sur la circulation des eaux : imaginer la rivière à coté, 1200 bateaux ...et un projet non et jamais abouti. Le coût supplémentaire pour pallier ...qui paiera ? Les cavalairois ? Les plaisanciers... ?

## B - DOMAINE PORTUAIRE : EXTENSION

Par définition, le domaine portuaire ne doit et ne peut comprendre que des infrastructures portuaires à l'usage et pour les plaisanciers et ce exclusivement.

Or Divers bâtiments par extension du domaine seront financés par les plaisanciers alors même qu'ils se situent actuellement sur le domaine communal mais surtout à l'usage du public en général.

Au surplus, il serait créé un espace bâtiment dit 3 : j'ai bien peur qu'il ne soit qu'à l'usage de la ville...et bien loin des plaisanciers, situés sur un quai totalement excentré de la majeure partie des places.

Je reviendrai sur ces points dans le financement ;

Le redéploiement des infructueuses portuaires envisage également de déplacer la capitainerie pour la replacer à l'endroit de celle ancienne du port privé.

Si cette idée n'est pas mauvaise sur le plan de la surveillance des passages vers le quai Revest, elle ne me paraît absolument pas judicieuse sur le plan pratique et technique pour la gestion d'un port de 1200 places.

elle est loin de la ou des passes !

elle ne surveille point les entrées et sorties

comment se feront les gestions d'entrée et de sortie ? Un Zodiac dans la ou les passes (encore un coût...de zodiac sachant que ce ne sera pas le leur mais ...donc pas de surveillance à l'entretien...) talkie-walkie pour gérer l'affectation d'une place...bruit du vent dans l'écouteur, tout le monde arrive en même temps...

- Au surplus, il n'appartient pas à une capitainerie de surveiller qui va se cacher et /ou passe sur le quai Revest ou vers l'aire de carénage mais à la commune. Le parking et public.

Pour toutes ces raisons, je crains que de fausses routes soient initiées au détriment d'une harmonie, d'une raison évidente quand on voit et regarde les choses d'un peu plus loin que le vague projet. Ce projet quant à ces points n'est ni pour les plaisanciers ni pour les piétons ;

## C - LA PASSE UNIQUE

Ce point est d'importance capitale tant pour la sécurité que le côté pratique.

On ne répétera pas assez qu'une passe unique devrait être justifiée par des considérations du même acabit de celles sus énoncées.

Or je n'en ai vu aucune, pour un port de cette importance (1200 places !)

- Comment sera gérée la passe aux heures de pointe, heures de pointe concomitantes aux afflux d'arrivée de navires (privés ou locatifs

semaine ou journée) pour la station-service, sans imaginer lorsque la vedette des îles arrivera ! Et je ne prends même pas l'exemple d'un fort vent ...

- Pour la sécurité encore, l'emplacement de l'actuelle capitainerie est parfait, gérant les deux passes, donnant accès aux marins du port immédiatement au quai d'accueil, pouvant gérer presque directement du quai : ceci étant une allusion encore une fois à l'erreur de déplacer la capitainerie au fond du port : une idée peu compatible avec son but recherché, complètement nouvelle, hors norme et unique(!) ; on peut imaginer une tour de contrôle d'un aéroport bien loin des pistes et sans visibilité sur l'ensemble du domaine aéroportuaire !!

- Cette passe unique donnerait passage à de grosses unités prévues ou souhaitées. Je pense que c'est un leurre d'imaginer ce virage puis le suivant (à côté de l'actuelle capitainerie) comme étant très pratiques. Attention, les croisements seront pour les mêmes raisons que ci-dessus délicats...

- Est-il raisonnable, est-il souhaitable sans que les preuves de leur nécessité soient rapportées, que de tels travaux onéreux soient initiés. Ils répondent de la responsabilité de ceux qui les initieront, les plaisanciers sauront plus que d'autres leurs inutilités. D'autant que la lecture du budget et j'y reviendrai n'est pas très claire.

- Est-ce qu'une étude sérieuse et non des reprises anciennes, et a-t-on, sait-on de quand datent ces études sur l'hydraulique et l'environnement marin, la pollution. Car enfin on ferme un passage de circulation hydraulique, avec une seule passe, pour 1200 bateaux bloquant ainsi le fond peu ou prou du bassin ! J'ai bien que pour pallier cette critique, il serait prévu des turbines. Je signale qu'outre le cout de leur montage -encore un cout supplémentaire) elles engendreront obligatoirement un cout de fonctionnement continu, un cout d'entretien sous-marin non négligeable, et voire un cout de remplacement pour usure. Je suis consterné de voir que peu de réflexion soit initié lorsqu'une dépense est instiguée pour ...l'éternité ! Il faudrait qu'à minima, on réfléchisse, pour le respect de nos citoyens plaisanciers, à ces couts induits non budgétisés - évidemment - et continuels. Ne pourrait-on pas trente secondes se souvenir que dans nos propres affaires privées, chacun fait attention à ces couts induits récurrents. Attention DANGER !

A-t-on une ÉTUDE contemporaine et indépendante sur cet aspect ? A lire le rapport du MRAe, j'en doute.

D - LA Rampe mise à L'EAU

C'est un élément de l'histoire de Cavalaire sur mer. En effet, Elle a été construite pour les pêcheurs et tous les plaisanciers pour y descendre gratuitement et à deux voire trois de front leur navire.

C'est l'unique rampe de cette taille sur la côte méditerranéenne, avec un accès large, aisé venant de mer, située en ville.

Sa démolition et son déplacement seraient une erreur historique et irréversible : on détruit...pour reconstruire plus étriquée avec une aisance de sortie très restreinte voire nulle, vue la passe entre les deux pannes bordées de navire et de leurs pendilles. Il faut savoir qu'une passe, c'est la largeur entre deux pannes diminuées de la longueur des navires amarrés et d'un bon mètre pour éviter leur pendille. Si mes calculs sont bons, il resterait pour la passe effective au droit de son nouvel emplacement 3 mètres maximums. (On peut imaginer un croisement...)

Par conséquent, immanquablement le plaisancier se tournera vers d'autres

lieux voire abandonnera la plaisance sous toute ses formes comme cela s'est passé pour les dériveurs...

Il est à craindre au surplus que cette nouvelle rampe devienne payante, ce qui serait un élément de plus pour la rendre encore plus sélective.

Son coût de démolition et de reconstruction, est exorbitant, cette dépense me paraît inutile et déplacée, les plaisanciers trouveront ce dernier non justifié.

Le projet prévoit son déplacement pour recentrer les activités et attirer les piétons vers l'ancien emplacement de la rampe.

Il est dommage que (comme je le disais plus haut- piétons-) n'ait pas été envisagée une promenade piétons le long des quais au droit des commerces plus larges, plus ouvertes, un cheminement moins étriqué, qui aurait pu intégrer l'actuelle rampe, en le continuant par un chemin sinueux et harmonieux jusqu'au quai Marc Pajot ? Ainsi, les deux viendraient s'intégrer dans un univers PORT NATURE (Marc Pajot) et VILLE. Les commerces ne pâtiraient point de cette harmonie, loin s'en faut ! Donnons du poumon à ce port, il y a de la place derrière les commerces...

Pourquoi donc venir coller ces commerces de bouche si près du bassin !!!!

Cette disparition sera regrettée de tous y compris les cavalairiens autant que sauf erreur de ma part, la commune aurait délivré des permis de construire (encore une fois, est ce qu'une étude sur cette nouvelle toponymie de la population à venir de Cavalaire sur mer a été envisagée...j'en doute) pour des unités de 2 ou 3 pièces en moyenne. Or cette nouvelle population n'aura pas les moyens de s'offrir une place : pourquoi leur retirer leur rampe gratuite ! Et le port restera mort !

Sa disparition risque de faire fuir cette nouvelle plaisance légère de zodiac, moins onéreuse et plus à portée de tous, du « Day boat »

Sa disparition voudra dire que les choix pris et stratégiques, seront véritablement compris comme tournés vers la ville et non pour la plaisance que les plaisanciers veulent défendre, au travers de leur port, leur pratique, et la toponymie du plaisancier moyen futur Etc...

#### E - LA DISCRIMINATION FAITE ENTRE PLAISANCIERS - NAVIRES MOINS ET PLUS 12 MÈTRES

Je m'interroge sur la discrimination qui est faite entre les navires de moins de 12 mètres et ceux de plus, ces derniers ne pouvant qu'opter pour une garantie d'usage.

C'est un point ne me paraît pas très démocratique mais plutôt très discriminatoire ne laissant à ces unités qu'une seule solution, payer ou partir.

La promesse faite d'une place pour tous les anciens navires ne paraît pas du tout tenue. (Je répète, ce choix est : payer ou partir...)

En outre, je rappelle que lors de plusieurs réunions publiques et devant les responsables, un haut responsable du port affirmait que les garanties d'usage pouvaient être souscrites nominativement tant par les parents que leurs enfants : conséquences dites...ainsi au décès des parents- les places deviendront la propriété des enfants sans payer de droits de succession. Cette affirmation qui ne résulte d'aucun texte fiscal, est erronée.

Si sur le plan interne de la gestion de la spl, la place reviendra aux enfants, sur le plan fiscal, son transfert vaudra donation indirecte voire directe du fait que ce furent les parents qui ont financé la place. L'argument évidemment avait du poids et a induit certainement des plaisanciers en erreur...

Cette discrimination me semble point fondée.

#### F - BUDGET

Le budget a été modifié plusieurs fois tant parfois par l'assiette qu'il incluait que par son montant.

Or il est impossible de le connaître exactement puisque :

- Aucun appel d'offre sérieux n'a été fait jusqu'à présent
- Il a été établi au cours de l'année 2015, affiné peut être en 2016 pour être présenté à la réunion publique du 8 juin 2016. Soit il y a ou il y aura plus de 3 ans au moment d'un éventuel début de travaux.
- Qui donc peut croire qu'en 3 ans ils n'auront pas bougé ?
- Et qui peut croire qu'ils ne seront pas dépassés. (Je n'ai jamais vu un budget public tenu jusqu'au bout... Jamais)
- Qui donc va financer la différence ? On arrête les travaux...on demande aux plaisanciers une rallonge...on demande aux cavalairois de participer... ?
- Rien de tout cela n'est ou n'a été envisagé et je dis DANGER !

#### VŒUX

J'exprime les vœux suivants en attirant l'attention sur :

Les plaisanciers veulent un beau port, pratique.

Les plaisanciers veulent un accueil dans des communs et des services à la hauteur de l'emplacement, des cabines douches modernes comprenant individuellement douche à l'italienne, lavabo, WC et espace suffisant, des pontons bien équipés avec des bornes modernes et belles pratiques et pas en plastique, des quais bien éclairés par les bornes, des services type salle de machine à laver, wifi, livraison éventuelle avec voiturette électrique, une capitainerie digne de notre temps et jour et nuit pour la surveillance, et jour et nuit pour l'accueil en haute saison...

Mais aussi étudier avec plus de finesse des cheminements piétons (le long des commerces et l'in-concebalité de ce dernier derrière la zone de carénage !!! Par exemple ou la suppression du quai M. Pajot) pour leur laisser plus d'aisance de sécurité : imaginez les conséquences de l'incendie si ce dernier s'était produit à une heure et un moment d'affluence dans cette partie des commerces, je n'ose même pas l'imaginer. C'est de l'irresponsabilité que de laisser refaire la même chose.

Ce n'est pas un beau projet fait pour les plaisanciers : pour toutes les raisons que je viens de citer, j'ai la très grande impression que c'est d'abord un projet fait pour les habitants, pour la commune et je doute qu'une fois le port terminé tel le projet : il le soit.

C'est un projet bâclé.



C'est un projet aux coûts pharaoniques, l'équivalent d'un budget d'un an et demi de la ville de Cavalaire sur mer.

C'est un projet dont certaines structures dites « portuaires » comprises dans le budget, donc financés par les seuls plaisanciers, seront à l'usage principal des habitants, touristes qui n'ont rien à voir avec le port. L'Argument de dire que la SPL percevra des loyers ne me paraît pas plus très démocratique : ceux sont les mêmes personnes qui décideront de leur montant.

C'est un projet où l'homme détruit : attention danger.

Mettons donc, honnêtement, les curseurs, les objectifs là où ils doivent être : LE PORT et uniquement LE PORT, les PLAISANCIERS et l'ACTIVITE PORTUAIRE.

Pour toutes ces raisons, je vous demande, Madame la Commissaire, de bien vouloir attirer l'attention de qui de droit lorsque vous remettrez votre rapport.

J'ai aimé Cavalaire sur mer pendant 57ans, son port, j'aimerais que soient regardés avec un regard plus expert, plus ouvert, plus pratique et aux finances plus « douces » et plus sages...le projet et son budget.

Je vous prie de bien vouloir accepter mes excuses pour cette litanie, mais le projet en vaut la peine.

Je vous prie de croire, Chère Madame, en l'expression de mes sentiments respectueux et bien dévoués.

G D Barbier

----

Profil : particulier

Nom : barbier

Prénom : georges